

המשרד לקליטת העלייה



Ministère de l'Intégration



ביחד אנחנו משיגים יותר

Ensemble nous irons plus loin

Juntos lograremos más

Sportifs et entraîneurs

Together we can achieve more

ВМЕСТЕ МЫ СІЛЫНЕЕ

sportifs et entraîneurs

Tables des matières

Vœux de Madame la Directrice du ministère de l'Intégration

Avant propos

Aide spéciale accordée aux sportifs des Maccabiades

Aide générale accordée aux sportifs

Entraîneurs sportifs

Aide dans le financement du salaire

Enseignants d'Education physique

Recherche d'un emploi dans l'enseignement

Aide aux sportifs sélectionnés dans l'équipe olympique

Reconnaissance des diplômes

Enfants sportifs

Comment chercher un emploi ?

Etude de l'hébreu

Les études supérieures

Liste des publications

Questionnaire

Vœux de Madame Mirla Gal , Directrice Générale du ministère de l'Intégration

Chers sportifs et sportives,

Durant ces jours-ci vous allez participer aux 17èmes maccabiades qui est l'un des événements le plus remarquable du peuple juif.

Pour la 17^{ème} fois plusieurs milliers d'adolescents, de jeunes et d'adultes sont arrivés dans le pays afin de participer aux côtés des athlètes israéliens aux jeux, consacrant ainsi la manifestation sportive la plus importante pour le peuple juif.

Durant votre séjour en Israël , vous découvrirez la beauté, la culture, l'histoire et l'héritage du peuple juif à chaque endroit, dans chaque coin.

N'y a-t-il pas mieux que les pierres du Mur pour symboliser l'alchimie existant entre le peuple juif et Sion. Massada, le combat des Maccabis, Tsipori et encore bien d'autres endroits sur lesquels sont inscrits toute l'histoire du peuple juif.

Mais d'autre part nous sommes les témoins qu'une nouvelle vie dans cet Israël moderne celui du troisième millénaire qui vous propose ce qu'il y a de meilleur au monde.

Durant toutes ces années d'existence des maccabiades nous avons pu voir la force des liens qui unissent les participants venus de l'étranger aux clubs sportifs ainsi qu'aux citoyens israéliens.

Pendant ces années certains ont décidé de lier leur destin à celui de l'Etat d'Israël et ont ainsi continué leurs activités sportives en défendant les couleurs du drapeau d'Israël.

Beaucoup ont atteint des performances et ont gagné le respect, l'admiration et l'amour du peuple israélien.

J'espère fortement qu'à la fin de votre séjour en Israël vous connaîtrez un peu mieux le pays et ses habitants et que vous continuerez dans votre engagement au sein du peuple juif que ce soit ici ou à l'étranger.

Permettez-moi de vous souhaiter bonne chance et D. fasse que chacun d'entre vous puisse atteindre son but et réaliser son rêve.

Bien sincèrement

**Mirla Gal
Directrice Générale**

Avant propos

Chers entraîneurs et sportifs, bienvenue !

Le ministère de l'Intégration vous adresse tous ses vœux de bienvenue en Israël dans le cadre des maccabiades de l'année 2005, et vous souhaite bonne chance et bonnes performances dans votre catégorie.

Votre visite en Israël est une excellente opportunité pour vous de connaître ce pays, ces paysages et ses habitants et vous permet ainsi de renforcer votre lien avec le peuple juif et son héritage.

Beaucoup de vos collègues des maccabiades précédentes, ont profité de leur séjour en Israël pour étudier de plus près les possibilités d'alya en Israël. Certains d'entre eux ont même décidé de monter, et non seulement s'y sont intégrés mais y ont participé grâce à leur contribution au développement du sport et de la société israélienne.

Nous espérons grandement que vous aussi, sportifs et entraîneurs, vous vous intéresserez aux possibilités d'alya durant les événements des maccabiades 2005

Nous portons ici à votre connaissance les détails de l'aide accordée par le ministère de l'Intégration en collaboration avec le ministère de l'Education, Culture et Sports.

Nous commencerons par vous présenter les caractères principaux de cette aide attribuée aux sportifs et entraîneurs qui décideront de monter en Israël à l'occasion de leur participation aux maccabiades 2005, et nous continuerons par détailler les composantes de l'aide conjointe attribuée à tous les sportifs et entraîneurs qui montent en Israël.

Aide spéciale dans le cadre des maccabiades

Si vous êtes montés en Israël dans le cadre de votre participation aux maccabiades vous pourrez profiter d'un « panier d'aides » spécial.

- La personne qui a atteint de hautes performances en sport et qui a reçu la reconnaissance du comité olympique israélien pourra percevoir une bourse mensuelle de 2500 sh durant 33 mois.
- Le ministère de l'Intégration aidera à l'emploi des nouveaux immigrants employés par une des associations sportives israéliennes en contribuant au salaire durant une période maximale de deux ans (jusqu'à 24 mois d'aide au maximum).
- Des cours spéciaux seront offerts aux sportifs et entraîneurs afin de les aider pour leur intégration professionnelle dans le domaine du sport.

Aide générale accordée à tous les sportifs et entraîneurs

Le ministère de l'Intégration en collaboration avec le ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sports aide à l'intégration des sportifs et entraîneurs professionnels qui montent en Israël.

Les sportifs et les entraîneurs désireux de recevoir une aide gouvernementale doivent au préalable obtenir la reconnaissance de leur statut de « sportif nouvel immigrant » ou « d'entraîneur professionnel nouvel immigrant ».

Pour obtenir une reconnaissance, il faut vous adresser à l'Office du sport du ministère de l'Éducation, de la Culture et des sports, ainsi que l'association sportive israélienne qui correspond à votre catégorie et présenter les documents attestant votre expérience professionnelle ou vos performances.

Au vu de vos documents et de vos attestations de travail l'association sportive vous attribuera le statut de sportif ou entraîneur professionnel.

Après avoir obtenu l'autorisation de l'Office des sports concernant votre statut de sportif ou d'entraîneur professionnel, il faudra vous adresser au ministère de l'Intégration afin de percevoir l'aide qui vous est octroyée.

Attention !

Vous êtes invités à vous rendre auprès de votre conseillère personnelle en intégration au ministère de l'Intégration afin de vous faire expliquer le processus d'intégration elle vous indiquera les documents qui sont à fournir et vous devrez présenter les autorisation en votre possession.

Les traductions devront être certifiées conformes par acte notarié.

La conseillère vous guidera et vous conseillera durant tout le déroulement de votre intégration.

Les sportifs et entraîneurs professionnels ayant été reconnus comme tel par le ministère de l'Éducation, de la Culture et du Sport, auront droit à une aide unique pour l'acquisition de matériel sportif, vêtements sportifs, ainsi qu'aux paiements des frais à l'inscription de camps d'entraînement, etc...

Entraîneurs sportifs

La personne intéressée à travailler comme entraîneur sportif professionnel devra recevoir une autorisation d'exercer du ministère de l'Éducation, de la Culture et du Sport. Cette autorisation sera délivrée au nouvel immigrant sur la base de documents qui attesteront du statut et de l'expérience professionnelle de ce dernier comme entraîneur professionnel dans son pays d'origine.

L'entraîneur professionnel nouvel immigrant qui n'aura pas en sa possession de diplôme lui permettant d'enseigner, pourra continuer de travailler comme entraîneur, mais ne pourra être pris comme enseignant d'éducation physique dans les écoles, ou dans d'autres instituts d'enseignement qui sont sous le contrôle du ministère de l'Education, de la Culture et des Sports.

Aide à la promotion dans l'emploi

L'entraîneur nouvel immigrant a droit à une aide pour l'emploi, ce qui signifie qu'il bénéficiera de la part du ministère d'une aide partielle au financement de son salaire à condition qu'il travaille dans le cadre d'un organisme public. Cette aide est directement versée à l'employeur, durant une période d'une année au maximum. La période de droit pour bénéficier de ce financement est de 10 ans à partir du jour où l'on a acquis le statut de nouvel immigrant.

Professeur d'éducation physique

Les professeurs de sport, titulaire d'un diplôme d'enseignement et désireux d'enseigner dans un établissement scolaire en Israël seront tenus de suivre un cours de recyclage organisé par le ministère de l'Education, de la Culture et des Sports afin de recevoir le permis d'enseigner comme tout professeur (dans toutes les disciplines) en Israël. Ce cours est destiné aux nouveaux immigrants âgés tout au plus de 45 ans, ayant une connaissance de l'hébreu du niveau de l'oulpan beth.

Durée du cours - 8 mois. Sujets étudiés : Sport comme matière principale, hébreu, direction de centre de mise en forme, enseignement du sport pour enfants en bas-âge et cours de maître-nageur. A la fin du cours le professeur recevra le permis d'exercer dans l'enseignement du sport comme discipline principale ainsi que dans trois autres disciplines, ce qui lui permettra d'élargir ses possibilités d'emploi de façon substantielle.

Durant le cours, les nouveaux immigrants faisant partie des ayants-droits recevront une allocation de subsistance. Pour plus de détails veuillez vous adresser à votre conseillère personnelle en intégration.

Recherche d'un emploi dans l'enseignement

Chaque année, du 15 mai au 1^{er} juillet, les services du ministère de l'Education, de la Culture et des Sports publie la liste des postes vacants dans l'enseignement et également ceux vacants dans le domaine de l'enseignement des Sports.

Aide aux sportifs de niveau olympique

Le sportif nouvel immigrant qui s'est intégré dans la délégation olympique israélienne recevra du ministère de l'Intégration une bourse mensuelle.

Les sportifs de haut niveau ayant atteint des performances exceptionnelles recevront des dons en espèces et des bourses supplémentaires du « fonds pour les performances sportives ».

De plus, les athlètes de la délégation olympique israélienne bénéficient d'une prise en charge pour les services médicaux, les entraînements et les compétitions à l'étranger en fonction des programmes établis pour eux par leur entraîneur.

Il est important de souligner que toutes les disciplines sportives de niveau olympique ne sont pas représentées en Israël.

Les financements sont octroyés dans les disciplines suivantes :

Badminton, basket-ball, trempline, boxe, volley-ball, water polo, handball , lutte, course cycliste, gymnastique, aviron, kayak, équitation, judo, athlétisme, ski, tennis de table, canoé, natation, superball, tir, tir à l'arc, tennis, triathlon, haltères, taekwondo, escrime, football, hockey sur glace, patinage artistique.

A la fin de la brochure, à votre disposition la liste des numéros de téléphone et des adresses des différentes associations sportives existantes en Israël.

Dans cette liste figure aussi un certain nombres d'associations sportives qui ne sont pas reconnues par le comité olympique, mais qui sont populaires en Israël.

Reconnaissance des diplômes de l'étranger

Les sportifs et les entraîneurs professionnels, ayant obtenu leurs diplômes universitaires à l'étranger devront obtenir la reconnaissance de leurs diplômes par le ministère de l'Education, de la Culture, et des Sports.

Les diplômes non rédigés en anglais, devront être traduits en hébreu et certifiés conformes par acte notarié.

Dans le cas d'un changement de prénom ou de nom de famille, il convient de joindre une photocopie de l'acte de mariage ou une attestation par acte notarié.

En plus des photocopies des diplômes il faudra également remplir un imprimé contenant vos coordonnées personnelles ainsi que les détails de votre niveau universitaire et les attestations de travail à l'étranger.

Ces imprimés sont à retirer dans les bureaux du ministère de l'Education ou dans les centres de l'emploi pour universitaires. Il faut envoyer l'imprimé et les photocopies des documents et leurs traductions (certifiées conformes) par la poste en recommandé, au département des autorisations et diplômes de l'étranger du ministère de l'Education , de la Culture et des Sports.

Vous recevrez votre autorisation par la poste à votre domicile.

Les enfants sportifs

Les enfants nouveaux immigrants âgés entre 10 et 17 ans, qui ont atteint un bon niveau de performances en sport, pourront recevoir une aide **unique** accordée aux sportifs, en fonction des décisions de la commission d'appel du ministère de l'Intégration. Pour y bénéficier, il convient de déposer une demande spéciale à cette commission, par l'intermédiaire de la conseillère personnelle en intégration.

A noter !

En plus de l'aide accordée aux sportifs et entraîneurs professionnels, vous bénéficiez en tant que nouvel immigrant des aides dont bénéficie toute personne qui a fait son alya, à savoir : le panier d'intégration, l'oulpan d'hébreu gratuit, l'aide au logement (dès la deuxième année)et autres...

Pour plus d'informations concernant les associations sportives en Israël et les possibilités de travail, on peut s'adresser au ministère de l'Education, de la Culture et des sports au département du sport, mais également auprès du Comité olympique israélien, ou à l'institut des sports, Wingate.

Pour toute aide ou conseil en matière d'intégration, veuillez vous adresser à votre conseillère personnelle en intégration du ministère de l'Intégration.

A la recherche d'un emploi

Dans le cadre de la nouvelle réforme au ministère de l'intégration ,

après avoir perçu les paiements liés au panier d'intégration, le nouvel immigrant durant sa première année d'intégration, (qu'il soit à la recherche d'un emploi ou non) doit s'inscrire au ministère de l'Intégration comme « demandeur d'emploi » auprès de sa conseillère personnelle en intégration.

La conseillère mettra en place avec lui un programme individuel d'intégration pour l'emploi adapté à ses besoins. L'assistance comprendra l'accès à des offres d'emploi, la liste de cours de recyclage ou de perfectionnement, l'inscription à un centre d'orientation professionnelle, et la participation au salaire versé à l'employeur. Il pourra également percevoir l'aide de subsistance accordée en fonction de la composition de sa famille. La fréquence des visites à la conseillère sera fixée en accord avec elle.

L'Agence nationale pour l'emploi

A noter ! Depuis la récente réforme introduite au ministère de l'intégration , qui vise à prendre en charge le nouvel immigrant durant toute la première année de son alya, y compris le domaine de l'emploi, (voir plus haut), le nouvel immigrant ne s'adressera donc au service national pour l'emploi que dans la deuxième année de son intégration dans le cas où il n'aurait pas trouvé de travail.

Au service de l'emploi du ministère du Travail, de l'Industrie et du Commerce fonctionnent deux bureaux : l'un pour les diplômés d'université et l'autre pour les non diplômés, ces bureaux sont présents dans presque toutes les grandes villes du pays.

On peut y recueillir les renseignements les plus récents concernant les postes vacants dans divers domaines.

Le responsable du bureau de l'emploi vous inscrira sur les listes puis vous dirigera vers l'employé qui s'occupera spécifiquement de votre demande d'emploi.

Si vous désirez vous reconverter, demandez à être reçu par un conseiller du service de l'emploi qui vous informera des stages professionnels organisés par le ministère du Travail.

Les services du bureau de l'emploi sont gratuits

Centres d'orientation professionnelle

Leur but : aider l'immigrant à trouver du travail nouvel grâce à l'aide de conseillers spécialisés. Services proposés : dépistage des aptitudes professionnelles, cours sur la terminologie propre à la recherche d'un travail, atelier de recherche du travail comprenant une simulation d'entretien avec des employeurs, cours d'informatique de base, recherche pratique d'un emploi avec un accompagnateur du centre.

Durée du cours : 3 mois, il est gratuit.

Recherche d'un emploi par soit même

Petites annonces des journaux et guides

L'une des sources d'informations les plus importantes, les petites annonces paraissant dans les journaux à l'échelle locale et nationale. Il est vivement conseillé de parcourir fréquemment la rubrique « offres d'emploi » *drouchim*, dans les journaux en hébreu, mais aussi en français (également dans les petits périodiques) et en anglais.

Les agences pour l'emploi

Ce sont des agences privées qui mettent en relation l'employeur avec des demandeurs d'emploi. Il est souhaitable de faire appel aux plus connues. Certaines d'entre elles peuvent être votre propre employeur du type « man power ».

Consulter les pages jaunes de l'annuaire

Vous y trouverez les adresses et numéros de téléphone de plusieurs entreprises

Internet

On peut également s'intéresser aux offres d'emploi sur internet.

Notez que plusieurs entreprises ont leur site internet comprenant souvent la liste des emplois disponibles.

Contactez les organisations volontaires de francophones

Voir liste en fin de brochure

Chacune d'entre elles met à la disposition des nouveaux immigrants des conseillers pour l'emploi, leurs services sont gratuits.

Le bouche à oreilles

Faites savoir à vos amis, vos voisins, votre famille résidant depuis longtemps dans le pays que vous êtes à la recherche d'un emploi.

Nous vous conseillons de consulter nos brochures « emploi », et « centres d'orientation professionnelle ».

Apprentissage de l'hébreu

Il est superflu de préciser à quel point l'apprentissage de l'hébreu oulpan est la clé de la réussite pour une bonne intégration, trouver du travail ou démarrer un cycle d'études. Son bénéfice se fera ressentir tout au long de votre vie en Israël. Il est donc important de vous faire conseiller pour son choix par la conseillère personnelle en intégration, *yoétset le klita ichit*.

Durée de l'oulpan : 5 mois. Pour bénéficier de l'oulpan gratuit il est impératif d'effectuer ce dernier avant les 18 mois qui suivent votre date d'alya, il est donc vivement conseillé de le commencer le plus tôt possible.

Durant cette période vous apprendrez à lire (pour ce qui ne savent pas encore) et à écrire afin de vous intégrer au plus vite à la société israélienne. Mais on vous fera également découvrir votre histoire (celle du peuple juif), votre géographie : celle d'Israël, votre culture et vos fêtes. De même des cours d'instruction civique viseront à vous faire connaître les instances qui régissent le pays, ainsi que le système électoral en vigueur.

Les études supérieures

Les universités israéliennes et les instituts d'enseignement supérieurs, *mikhlatot*, proposent au nouvel immigrant qui désire étudier une large gamme de disciplines.

Les étudiants nouveaux immigrants peuvent bénéficier de nombreuses aides et avantages de la part de l'Office des étudiants du ministère de l'Intégration.

Pour plus amples informations concernant vos droits aux études, contactez le bureau de l'Office des étudiants au ministère de l'Intégration le plus proche de votre domicile.

Adresses utiles

Ministère de l'Intégration

Bureau central : 2 rue Kaplan, Kyriat Ben Gourion

Bat 2, Jérusalem , Tel : 02-675 26 11

Emploi : Tel : 02-675 27 80, 02-675 26 40

Logement : Tel : 02-675 26 20/83

Social : Tel : 02-675 27 44/624

Oulpanim : Tel : 02-675 26 33

Création d'entreprises: Tel: 02-675 27 91, 02-675 26 25

Bureau régional de Jérusalem et du Sud :

15 rue Hillel, Tel : 02-621 45 55, Fax : 02-622 28 07

Sections :

Jérusalem : 15 rue Hillel, Tel : 02-621 45 55 Fax : 02-624 93 98

Ashkelon : 1 rue a- avoda, Tel : 08 -679 07 77, Fax : 08-679 07 70

Région de la Plaine :

Ramlé : 91 rue Herzl, Tel : 08-978 90 55, Fax : 08-920 80 19

Agences : Bet Shemesh, 8 rue a-nassia, Tel : 02-978 90 55, Fax: 02-990 36 60

Kiryat Arba: conseil régional : Tel : 02-996 22 88, Fax :02-996 42 77
Kiryat Gat : 5 Sdérot Lakhich, Te : 08-687 86 62/3, Fax : 08-687 86 60
Kiriati Malakhi: Canyon a Kiryam rehov Jabotinsky, 2^{ème} étage, tel/fax : 08-858 16 88
Bureau régional de Tel-Aviv et du centre :

6 rue Esther a malkha, Tel-Aviv, Tel :03-520 91 33,03-520 91 18, Fax : 03-520 91 53
Sections :

Tel-Aviv : 6 rue Esther a malkha, Tel : 03-520 91 11, Fax :03-520 91 73

Ashdod : Sdérot Menahem Begin, Mercas Tsimer, Chaar 1, kiryat a memchala
Tel: 08-854 60 00, Fax : 08-866 80 30

Holon : 36 rue Eilat, Tel : 03-502 31 11, Fax : 03-505 69 97

Agence de la région achemon :

Ramlé : 91 rue Herzl, Tel : 08-978 90 55, Fax : 08-920 80 19

Richon lé tsion : 3 rue Israel Galili, Tel : 03-942 70 00, Fax : 03-952 58 93

Agence de la région acharon :

Kfar Saba, 5 rue ateen, Tel : 09-761 54 00, Fax :09-744 39 17

Natanya : 3 rue Baraket, Tel : 09-889 03 00, Fax : 09-862 94 35

Petakh Tikva : 26 rue a histadrout, Tel : 03-912 30 00, Fax : 03-931 26 06

Agence :

Réhovot : 12 rue Binyamin, Tel : 08-937 80 00, Fax : 08-939 02 56

Région de Haifa et du Nord :

Haïfa : 15 sdérot Palyam bat A, Tel : 04-863 11 11

Fax : 863 11 10

Sections :

Haifa : 15 rue Palyam, Tel : 04-863 23 23, Fax : 04-863 23 36

Baie de Haifa : Kiryat Bialik, 7 rue Hameyassed, Tel : 04-880 74 00

Fax : 04-874 29 57

Carmiel : Batiment Big, Ezor taassia, Tel: 04-908 63 00, Fax:04-958 08 75

Nazareth: 52 rue a melakha, bat "lev assakim", Tel: 04-602 53 00

Fax: 656 40 19

Hadera: 13 rue Hillel Yafe, Tel: 04-610 84 00, Fax: 04-610 84 17

Agences.

Tiberiade: 47 rue achomer, mercas klita, bat 2, tel. 046672 03 99

Migdal a Emek: 45 rue a-nitsanim, mercas misskhari,

2 eme etage,Telefax:04-654 03 31

Naharya: derekh a atsmaout, Tel: 04-995 04 00, Fax:04-995 04 04

Afoula:28 rue Yochea, Tel : 04-652 33 61 Fax : 04-652 87 24

Kiryat Shmona : Bat tsakhar, kitar tsahal, Tel : 04-681 84 00, Fax : 04-681 84 05

Safed: Canyon Shaare a Ir,Bynian du Club Market, 2eme etage,

Tel :04-692 02 18 Fax: 04- 682 05 71

Maalot: 302 rue maale a banim, Tel: 907 83 11 Fax: 04-907 83 12

Région de Beersheva et du Sud :

Beersheva : 31 rue Zalman Shazar, Beit Oshira,

Tel : 08-626 12 16, Fax: 08-623 08 11

Sections:

Eilat : Sderot atmarim, kiryat a misradim, Tel: 08-634 16 21,Telefax: 08-63723 67
Arad: 34 rue Yehouda, Tel: 08-659 24 44, Fax: 08-659 24 40
Dimona: 8 rue a atsala, Tel:08-657 93 68, Fax : 08-656 38 80
Sderot : 364/7 rue a vered, Telefax : 08-689 70 33
Ofakim: 29 rue Golomb, Telefax: 08-996 12 84
Yerouham: Matsnass Tsvi Bronstein, rue T. Bronstein, Tel: 050-621 45 47
Mitspe Ramon: 4 rue nahal tsihour, Batiment moetset a poalim, Tel: 08-659 54 97

Informations sur l'arrivée des nouveaux immigrants:
Aéroport Ben Gourion : agence du ministère de l'Intégration, Tel : 03-997 41 11

Ministère de l'Intégration
Direction du sport

Tel : 02-560 17 33
Messagerie uniquement : 02-560 17 32
Site internet : [http:// cms.education.gov.il/ EducationCMS/UNITS/Sport](http://cms.education.gov.il/EducationCMS/UNITS/Sport)

Ministère de l'Education-
Département de l'Intégration des nouveaux immigrants dans le domaine du sport

2 rue Devora Hanevia, Jérusalem
Tel : 02-560 20 73
02-560 37 00

Comité olympique israélien

2 rue Chetrit, Adar Yossef, Tel-Aviv 69482
Tel : 03-649 83 85
Fax : 03-649 83 95

Site internet : <http://olympic.tapuz.co.il>
Adresse électronique : nocil@nocil.co.il

Institut des sports Wingate

Natanya 42902
Tel : 09-863 95 21/2/3
Fax : 09-835 54 77

Site internet : www.wingate.co.il/site/he/homepage.asp
Adresse électronique : prwin@wingate.org.il

Organisations et associations sportives olympiques israéliennes

Badminton

6 rue Chetrit, Tel-Aviv 69482
Tel : 03-648 44 25
03-649 49 56
Fax :03-649 49 55

Club israélien de basketball

36 sderot Yehoudit, Tel-Aviv 67016

Tel : 03-562 22 92

03-562 22 91

Site internet : www.ibba.one.co.il

Adresse électronique : ibba@basket-ball.co.il

Trempline

BP.188 Raanana 40101

Tel : 09-7419497

Association israélienne de Baseball

BP 1708 Ashemonaïm doar na Modiin 73117

Rehovot et Sud: 08-945 35 46

Tel-Aviv, Sharon et Nord : 09-740 97 61

Jérusalem : 02 -672 79 74

Fax : 08-976 44 65

Boxe

BP 903 Kfar Yossef 24908

Tel: 04-996 59 33

Fax: 04-956 26 72

Lutte

10 rue Chetrit, Tel-Aviv 69482

Tel : 03- 647 24 17

Fax : 03-647 19 21

Association cycliste israélienne

6 rue Chetrit , Tel-Aviv 69482

Réception du public de 9h à 12h

Tel : 03-649 04 36

Fax :03-649 04 59

Site internet : www.ofanaim.org.il/

Adresse électronique : office@ofanaim.org.il

Section montagne : mtb@ofanaim.org.il

Section route : road@ofanaim.org.il

Water polo

Institut Wingate, Natanya 42902

Tel: 04-636 73 52

Fax: 09-885 43 25

Volley –ball

6 rue Chetritm Tel-Aviv 69482

Tel: 03-649 74 44

Fax:03-649 59 99

Association israélienne de Handball

6 rue Chetrit, Tel-Aviv 69482

BP. 24066, Tel-Aviv 61240

Tel : 03-649 55 53

Fax : 03-649 55 52

Site internet : www.handballisr.co.il/default.asp

Adresse électronique : hfi@zahav.net.il

Gymnastique

6 rue Chetrit, Tel-Aviv 69482

Tel : 03-649 14 76

03-649 14 77

Fax : 03-649 14 78

Association israélienne d'Aviron

12 rue a it, Cesarée

BP 6101 Tel-Aviv

Fax : 04-626 38 01

Site internet : www.rowing.org.il

Adresse électronique : info@rowing.org.il

Kayak

10 rue Chetrit, Tel-Aviv 69482

Tel : 03-649 44 08

Fax : 03-647 31 72

Association israélienne de judo

6 rue Chetrit, Tel-Aviv 69482

Tel : 03-647 80 25

Fax : 03-647 91 55

Site internet : www.judokan.co.il

Adresse électronique : skoaz@isdn.net.il

Equitation

Institut Wingate, Natanya 42902

Tel: 09-885 09 38

Fax:09-885 09 39

Association israélienne d'athlétisme

10 rue Chetrit, Tel-Aviv 69482

Tel : 03-648 62 56/8

Fax : 03-648 62 55

3 Rue simtat a khavatselet, Neot nordia 42954
Tel: 09-863 92 32
Fax. 09-965 45 97

Site internet. www.iaa.co.il
Adresse électronique : iaa@internet-zahav.net

Ski

BP.4501 Cesarée 38900
Tel : 03-579 26 24
Fax : 03-579 26 24

Association sportive de tennis de table israélien

10 rue Chetrit, Tel-Aviv 69482
Tel : 03-648 67 36
Fax : 03-649 14 50

Site internet : www.tabletennis.co.il/
Adresse électronique : [.info@tabletennis.co.il/](mailto:info@tabletennis.co.il/)

Association sportive israélienne de canoé

10 rue Chetrit , Tel-Aviv 69482
Tel : 03-648 28 60
Fax :03-648 28 54

Site internet : <http://israel.net/sailling/>
Adresse électronique : iya@netvision.net.il

Association sportive israélienne de natation

Institut Wingate : www.isa.one.co.il
Adresse électronique: iswima@bezeqint.net
urishtift@issta.co.il

Softball

19 rue Tel-Hai, Kfar Saba
Tel : 03-906 54 95
7/6 rue haneviim, Hod a Sharon
Fax: 03-559 98 51

Association sportive israélienne de tir

Rue Jabotinsky, (de dimanche à vendredi de 9h à 17h)
Tel : 09-957 08 16
Fax : 09-956 42 97
et Fax : 08-671 19 07

Site internet : www.igudkliya.co.il/igudklya/

Tir à l'arc

45 rue Yehouda a nassi, Tel-Aviv 69393
Fax : 03-642 37 99

Association sportive israélienne de tennis

2 rue Chetrit, Tel-Aviv 69482
Tel : 03-649 94 40
Fax : 03-649 91 44
Site internet : www.ita.one.co.il

Association israélienne de triathlon

Kfar a maccabia, Ramat Gan 52105
Tel: 03-676 40 08
Fax: 03-676 42 60
Site internet: www.triathlon.org.il
Adresse électronique : office@triathlon.org.il

Takewendo

BP 7657 Jerusale, 90075
Tel: 02-678 01 75
Fax:02-624 30 61

Haltères

Mochav Tsour Moche 42810
Tel : 03-640 84 40
Fax : 03-640 96 74

Escrime

21/10 sderot Herzog, Jerusalem 92387
Tel:02-567 19 19
Fax: 02-566 44 18

Patinage artistique

BP 331m, mercaz Canada Metoula 10292
Tel : 06-681 71 94

L'union du football en Israël

Stade de Ramat Gan, BP 3591
Ramat Gan 52134
Tel : 03-570 92 39
Fax : 03-570 20 44

Site internet : www.israel-football.org.il/

Hockey sur glace

20 rue yorde a sira , Tel-Aviv 63508
Fax: 03-6059318

Associations et unions sportives

Union de pilotage amateur en Israël

Aéroport de Herzilia

BP 840 , Kfar Chemariahou 46910

Tel : 09-951 66 60

Heures de réception du public :

Lundi de 16h à 20h, mardi de 8h à 13h, mercredi et jeudi de 14h à 19h, vendredi de 8h à 13h

Fax : 09-955 76 73

Site internet : www.aopa-israel.org.il/

Adresse électronique : iaopa@barak.net.il

Association israélienne de ski nautique

Gan Menahem Begin, Tel-Aviv Sud

BP 22512 Tel-Aviv 61224

Tel : 03-739 11 68

Site internet : www.waterski.co.il/

Karaté

BP 29459 Tel-Aviv 61293

Tel : 03-731 47 21

Association sportive israélienne de volleyball sur plage

6 rue Chetrit, Tel-Aviv 69482

Tel : 03-649 74 44

Site internet : www.bvolley.com

Association sportive israélienne de patinage à roulettes (rollers)

Site internet : www.rollersports.org.il/

Union sportive israélienne de Squash

27 rue Yeara, Yad Hannah

Tel: 09-876 54 44

Site internet: www.squashisrael.org/

Adresse électronique : office@squashisrael.org

Association sportive israélienne de navigation

Kibbouts Yad Hannah

Tel : 09-876 54 44

Fax: 09-876 54 04

Site internet: www.nivut.org.il

www.nivut.org.il

office@nivut.org.il

Association israélienne d'échecs

Site internet : www.chess.org.il/

Adresse électronique : icf@chess.org.il

En cas de non conformité entre les données publiées dans les brochures et la législation en vigueur, seule cette dernière à force de loi et non les informations publiées.
